



Destinataires : Organisations de petits
producteurs de bananes certifiées et
organisations de travailleurs salariés
Membres du commerce équitable
CC : Commerçants certifiés

Melissa Duncan
Directeur exécutif
m.duncan@fairtrade.net

Bonn, 11 mars 2024

Suspension de l'entrée des nouveaux producteurs de bananes fraîches pendant 24 mois afin de préserver les avantages pour les agriculteurs et les travailleurs.

Chers partenaires du commerce équitable,

La mission de Fairtrade International est de mettre en relation les producteurs et les consommateurs défavorisés, de promouvoir des conditions commerciales plus équitables et de donner aux producteurs les moyens de lutter contre la pauvreté, de renforcer leur position et de mieux contrôler leur vie. Pour que les producteurs de bananes puissent améliorer leurs moyens de subsistance et progresser vers un revenu et un salaire décent, il est essentiel qu'ils puissent vendre leur récolte selon les conditions du commerce équitable. Entre autres avantages, ils reçoivent le prix minimum du commerce équitable et la prime obligatoire du commerce équitable - un fonds supplémentaire qui permet aux coopératives agricoles d'investir dans leurs entreprises et leurs communautés.

Dans le but de soutenir les organisations de producteurs qui font déjà tous les efforts nécessaires pour se conformer aux conditions fixées par les standards du commerce équitable, Fairtrade choisit une approche permettant à ces producteurs de bénéficier du modèle du commerce équitable tel qu'il a été conçu. Par conséquent, Fairtrade fermera l'entrée de nouveaux producteurs de bananes fraîches dans le registre des bananes Fairtrade, à compter du 1er avril 2024, pour une période limitée de 24 mois (prévue).

Pendant cette période, Fairtrade recueillera des données et des informations sur le succès de cette approche. L'impact généré par la fermeture du registre des bananes sera évalué sur la base de critères spécifiques afin de déterminer s'il convient de prolonger ou d'interrompre la mesure (éventuellement déjà au cours de la période de 24 mois actuellement envisagée). Les actions supplémentaires de Fairtrade International incluront les révisions en cours des standards pour le commerce équitable et les fruits frais.

La fermeture du registre s'applique aux organisations de petits producteurs (SPO) et aux organisations de travailleurs salariés (HLO) qui produisent des bananes fraîches ou à celles qui souhaitent étendre le champ d'application de la certification aux bananes fraîches pour les organisations déjà certifiées. Les producteurs qui demandent la certification pour d'autres types de bananes, comme les baby-bananes et les bananes plantains, ne sont pas concernés. Il en va de même pour les producteurs de bananes destinées au séchage et à la transformation.



Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à contacter Silvia Campos, conseillère principale sur les bananes à Fairtrade International, à l'adresse s.campos@fairtrade.net

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

A handwritten signature in black ink that reads "Melissa Duncan".

Melissa Duncan

(Directeur exécutif, Fairtrade International)